

Asselin**information**

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES ASSELIN INC.

CASE POSTALE 6700, SILLERY (QUÉBEC) G1T 2W2

Juin 1997
Volume 17 - No 2

DANS CE NUMÉRO

	Page
Message du président	3
Ralliement - 9 et 10 août 1997 - Programme	3
Hébergement réservé - Pré-enregistrement	5
Assemblée générale annuelle - Convocation	5
Élections des administrateurs	6
Jacqueline et Yvan rescapés du piège des Français	6
Josette Ancelin fait une découverte	7
Le Fil d'Ariane - Bulletin français	7
Les Asselin... à la trace	8
Hommage aux pionniers Asselin de l'Île-du-Grand-Calumet	10
Les Asselin représentés au Congrès de Bourges, France	11
Deux familles intimement liées: Asselin et Leblond	12
Pot-pourri généalogique	18
Jean Asselin et la Famille de Richelieu	22
Formulaires	23
Coupon-réponse pour pré-enregistrement	24

ASSOCIATION DES ASSELIN INC.

L'Association des Asselin inc. est un organisme sans but lucratif incorporé en février 1980, sous la troisième partie de la Loi des Compagnies de la province de Québec, et reposant uniquement sur le bénévolat de ses membres et de ses administrateurs.

Le but de l'Association des Asselin est de rassembler les familles Asselin, leur faire connaître et apprécier leurs origines, leur histoire, leur patrimoine et l'implication actuelle des portants du nom dans leur milieu respectif.

L'Association des Asselin est membre de la Fédération des familles-souches québécoises depuis 1983 et bénéficie régulièrement de ses services.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Yvan Asselin, 1336, a

Vice-président: Roméo Asselin, :

Secrétaire: Nicole Labrie-Asselin

Trésorier: Marcel Asselin, 3540,

Administrateurs:

Aline Villeneuve-Baker, 221,

Émile Asselin, 247, rue St-A

François Asselin, 1697, rout

Gilles H.Asselin, 322 - 8th S

Jacqueline Faucher-Asselin

Jacques Asselin, 2027, Wo

Jean-Paul Asselin, 1252 des

Jean-Pierre Asselin, 3924, C

Marie-Ange Asselin-Dumont

Raymond Asselin, 235, rue I

Robert Asselin, vicaire, Par.

Roger Asselin, 534, Rang S

Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles
qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique,
les sections contenant leurs renseignements personnels
ont été retirées de la version électronique de cette publication.

ADHÉSION A L'ASSOCIATION

Le coût de la cotisation annuelle est de 20,00 \$ par personne ou par famille incluant le (la) conjoint (e) et les enfants de moins de 18 ans. La cotisation de membre à vie selon les mêmes critères est de 150,00\$.

ASSELINFORMATION

Le bulletin officiel de l'Association des Asselin est publié deux fois par année. Il est distribué par abonnement aux membres.

Responsable de la rédaction: Yvan Asselin.

Adjointe à la rédaction: Jacqueline Faucher-Asselin

Dactylographie et mise en page: Nicole Labrie-Asselin et Jacqueline Faucher-Asselin

Les membres de l'Association sont invités à collaborer au bulletin *Asselinformation* en soumettant des articles et nouvelles d'intérêt pour les familles Asselin: biographies, anniversaires, nominations, naissances, mariages, décès, nouvelles, coupures de journaux etc... Nous acceptons des photos ou des vieux documents pour publication. Faire parvenir vos articles à l'adresse de l'Association.

Dépôt légal: **Bibliothèque nationale du Québec**
 Bibliothèque nationale du Canada.

Tous droits réservés: ISSN 0847-4729

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Salut les Asselin !

Cette année, la neige et le printemps tardif ne nous ont pas abattus et ne nous auront pas empêchés de planifier un ralliement dans une nouvelle région pour notre association.

En effet, cette année les Asselin envahiront l'Outaouais avec un ralliement à Hull et à l'Île-du-Grand-Calumet où François, Pierre, Robert et Yves nous préparent ce rendez-vous.

Pour le reste, l'association continue de bien aller tout en souhaitant que nos membres fassent un effort pour nous amener une nouvelle génération de membres. Notre association a déjà 17 ans et nos membres fondateurs vieillissent; il nous faut donc les remplacer par des plus jeunes et je vous invite à encourager les plus jeunes à nous rejoindre.

Rendez-vous dans l'Outaouais.

Salut !

Le président, Yvan Asselin

RALLIEMENT - SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 AOÛT 1997

Jusqu'aux confins de l'Outaouais

On en a parlé souvent sans trop y croire mais voilà, il faudra y croire puisque ce sera la réalité. En effet, François Asselin, notre administrateur dans l'Outaouais, dirige un groupe en train de nous organiser un ralliement qui se déroulera à Hull le samedi 9 et se prolongera le dimanche à l'Île-du-Grand-Calumet.

Un programme souple permettant de visiter à son goût dans la région mais avec deux «troncs communs» bien organisés et ça se décrit comme suit :

PROGRAMME

Rassemblement et Enregistrement - 2 possibilités

Samedi 9 août 1997

- | | |
|------------------|--|
| 1- 11h30 à 12h30 | Hall de l'Hôtel Ramada Plaza
35, rue Laurier, Hull (juste à côté du Palais des Congrès) |
| 2- 16h00 à 17h00 | Palais des Congrès, à l'entrée de la salle des Banquets,
200, Promenade du Portage, 3 ^e étage. |

Dans les deux cas, remise des billets payés d'avance pour le souper et la soirée et pour le brunch du dimanche.

Note : Pour le dîner libre, il y a une cafétéria au Musée des Civilisations.

Samedi 9 août 1997

- | | |
|-------|--|
| 12h30 | Départ pour la visite facultative du Musée des Civilisations (adultes, 5\$; 13-17 ans, 4\$; 1-12 ans, 3\$) à quelques minutes à pied.
ou départ pour autres activités libres. |
| 16h00 | Retour au Palais des Congrès |
| 16h30 | Généalogie par Jacqueline
Les Asselin, pionniers à l'Île-du-Grand-Calumet dès 1842 |
| 17h00 | Assemblée générale annuelle |
| 18h00 | Cocktail (Bar payant) |
| 19h00 | Souper et soirée avec musique
(Menu : 1 verre de Vin Blanc ou Rouge, Salade du chef,
Brochette de poulet, Poire Belle Hélène, thé, café) |

Dimanche 10 août 1997

À l'Île-du-Grand-Calumet

- | | |
|-------|---|
| 11h00 | Messe |
| 12h00 | Réception et cocktail offert par la mairesse de l'Île-du-Grand-Calumet
(sa mère est une Asselin) et les Asselin de l'île.

Brunch (7,00\$ par personne) |

Après le brunch: Visite de lieux historiques propres aux familles Asselin de l'Île-du-Grand-Calumet. Les détails seront fournis sur place par les membres du comité.

Île-du-Grand-Calumet

L'Île-du-Grand-Calumet est située au bout d'une région aux magnifiques paysages de la MRC du Pontiac qui longent la rivière des Outaouais de Hull jusqu'au bout de la route 148. La route est belle, facile à faire et l'Île-du-Grand-Calumet est à environ 1 heure 20 minutes de Hull.

HÉBERGEMENT RÉSERVÉ (à côté du Palais des Congrès)

Hôtel Ramada Plaza, 35 rue Laurier, Hull, 63 \$ plus taxes par chambre (1 à 4 personnes). Téléphone : 1-800-567-9607.

Important : 30 chambres ont été réservées au nom des Asselin. chacun doit réserver avant le 9 juillet 1997 pour profiter du prix spécial. Premiers arrivés, premiers servis.

Autres possibilités d'hôtels

Hôtel Jacques-Cartier, 131, rue Laurier, Hull. 89\$ (1-2 personnes)
Tél.: 1-800-265-8550

Holiday Inn Plaza La Chaudière, 2, rue Montcalm, Hull. 79\$ (1-2 personnes)
Tél.: 1-800-567-1962

Auberge de la Gare, 205, boul. St-Joseph, Hull. 80\$ (1-2 pers.)
Tél.: 1-800-361-6162

Autres lieux à visiter (pour ceux qui ont déjà visité le Musée des Civilisations)

- 1- Train à vapeur - (excursion 1/2 journée - adultes, 26\$; ainés, 23\$)
- 2- Tour de ville Ottawa-Hull - (durée 1h30 - adultes, 12\$; ainés, 10\$)
- 3- Écomusée de Hull - (adultes, 5\$; ainés, 4\$)
- 4- Croisières sur la rivière des Outaouais - (90 min. - adultes, 13\$; ainés, 11\$)
- 5- Musée des Beaux-arts du Canada - (entrée libre collections permanentes)
- 6- Casino de Hull - (situé aux abords du lac Leamy)

PRÉ-ENREGISTREMENT

Le comité nous a préparé un excellent programme mais, pour assurer le succès et l'AUTO-FINANCEMENT des activités, il faut s'enregistrer à l'avance.

POUR CE FAIRE, utilisez le coupon prévu à cet effet dans le présent bulletin et il faut nous le retourner avant le 1er août 1997.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - CONVOCATION

Vous êtes par la présente convoqués à l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association des Asselin qui aura lieu à 17h00 le samedi 9 août 1997 au Palais des Congrès, à l'entrée de la salle des Banquets, au 200, Promenade du Portage, 3^e étage, à Hull.

L'ordre du jour prévoit la présentation des états financiers annuels, l'élection des administrateurs, les affaires courantes et tout autre sujet que les membres voudront bien soumettre à l'assemblée.

ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs suivants : Roméo, Émile, Jacques, Jean-Paul, Jean-Pierre, Raymond, Robert et Roger terminent leur mandat de deux (2) ans. Tous sont rééligibles et tout membre en règle de l'Association peut poser sa candidature au cours de l'assemblée. Comme certains des administrateurs actuels sont prêts à laisser leur place, n'hésitez pas à vous présenter si le coeur vous en dit.

JACQUELINE ET YVAN RESCAPÉS DU PIÈGE DES FRANÇAIS

Jacqueline, à titre de nouvelle vice-présidente de la Fédération des Familles-Souches Québécoises, a été déléguée (à peu près à ses frais) au 14^e Congrès de généalogie français qui avait lieu à Bourges du 8 au 11 mai 1997. Les Québécois et le Québec étaient les hôtes spéciaux de ce congrès et c'est pour cette raison que près de 110 Québécois se sont joints aux 900 Français pour ce congrès.

Comme d'habitude j'invite Jacqueline à m'accompagner et à m'aider, cette année, ce fut l'inverse et c'est Jacqueline qui m'a invité (à mes frais) à... l'aider, avec le résultat que nous avons eu la chance de visiter un certain nombre d'Ancelin et Asselin de France que nous avons déjà eu le plaisir de recevoir. Nous avons donc fait des visites planifiées à Reims, Rouen, Dieppe, Orléans, Tours, Poitiers, La Rochelle, Rochefort et Montendre pour se retrouver au bout de tout ça au ralliement annuel des Ancelin et Asselin de France qui avait lieu, cette année, à St-Émilion.

Nous avons été reçus comme des rois, partout, mais je vous assure que ce genre de royauté, quand on la vit chez des amis Français, OUF !

Comme je leur ai dit avant de partir et comme nous disons ici, «ils ne sont pas reposants, ces amis». Y avez-vous pensé ? Y en a qui nous attendaient depuis plusieurs années pour faire la bombe et on n'a pas pu passer à côté. Est-ce que ça vous est déjà arrivé de faire la bombe 19 jours sur 22. Sortir de table à 1 heure du matin, dormir un peu, faire un peu de route, visiter monuments et cathédrales, faire honneur au vin de la région et faire plaisir à nos hôtes, se mettre à table et en ressortir encore à 1 heure du matin. 19 fois ! Je vous le souhaite...mais partez en forme.

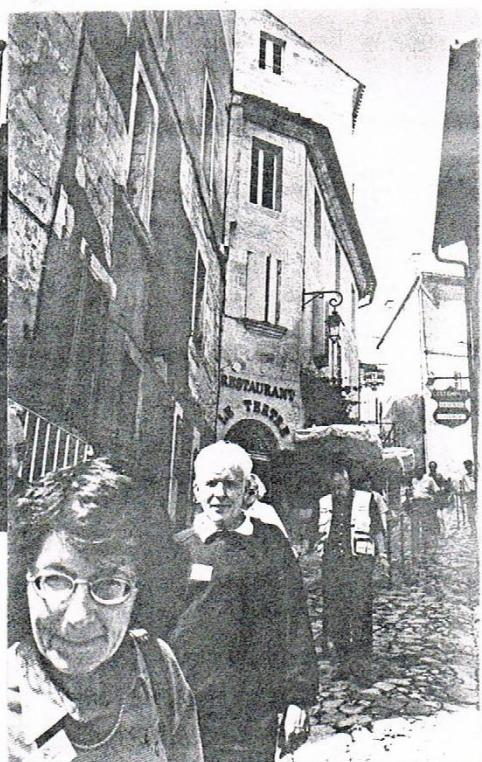
Par-dessus tout ça, quel doux supplice! Recevoir un téléphone en sortant de table au milieu de la nuit et se faire annoncer la naissance d'un petit-fils et POF ! le bouchon de champagne qui saute et hop ! c'est reparti ! Je ne sais pas si c'était un test mais l'initiation aux Chevaliers de Colomb, c'est rien à côté de ça.

Une fois revenus, nous avons fonctionné au radar un bout de temps et il nous fallait une bonne cure de sommeil.



Vu du haut de l'église monolithique du 12^e siècle, le village pittoresque de St-Émilion, près de Bordeaux, lieu de la rencontre conviviale des Ancelin et Asselin de France.

A droite: Ginette Ancelin, Claude Ancelin, président de l'Association des Ancelin et Asselin de France.



JOSETTE ANCELIN FAIT UNE DÉCOUVERTE

Entre deux verres pour ne pas dire entre deux vins, nous avons appris que Josette Ancelin, généalogiste de l'Association des Ancelin et Asselin de France, a fait une grande découverte sur les descendants de l'ancêtre René Ancelin.

Jacqueline la dévoilera à ceux qui seront à Hull le 9 août et un article contera tout ça dans le bulletin de décembre 1997.

LE FIL D'ARIANE - BULLETIN FRANÇAIS

Dans le dernier numéro du Fil d'Ariane, Pascal Asselin, un des généalogistes de l'Association des Ancelin et Asselin de France, a fait une recherche sur ses ancêtres et, en analysant une douzaine de générations, il s'est rendu compte que, rendu là, il avait 8190 ancêtres dont 7 portaient le nom d'Asselin, ce qu'on ne peut pas appeler vraiment de la consanguinité mais, en remontant à la 25^e génération (vers l'an 1200) il aurait 16,777,216 ancêtres et sûrement d'autres Asselin. Pas surprenant qu'on puisse dire que tous les Français (et nous aussi) ont des liens de parenté avec St-Louis.

Dans ce bulletin, on y lit aussi qu'à la fin du règne du roi Louis XIV, Jean Ancelin était peintre du Roy et on donne l'inventaire des biens de cet artiste fait dans son appartement après son décès.

LES ASSELIN...À LA TRACE

* Louise Asselin, lauréate

Depuis quatre ans, Louise (??) Asselin participe au concours annuel d'écriture du Salon du Livre à Trois-Rivières, organisé en collaboration avec l'Association québécoise des professeurs de français. Après avoir reçu un 2e prix en 1995, elle a remporté le 1er prix de toutes catégories en mai 1997. C'est sous le thème «Le Livre et l'ordinateur: amis ou ennemis» que les participants devaient s'inspirer pour pondre leur texte; Louise Asselin nous conviera dans un proche avenir, à un mariage de l'informaticienne et du poète qu'elle est devenue.

* Johanne D-XI Asselin

Johanne Asselin , fille de Julien et d'Aline Bernier, a gradué en sciences appliquées (génie électrique) à l'Université Laval, le 30 juin 1995.

* Adrien J-XI Asselin, artiste-peintre

Une exposition de ses œuvres a eu lieu à la Galerie d'art Jean-Claude-Bergeron à Ottawa du 8 au 29 décembre dernier. Adrien Asselin, originaire de St-Gervais de Bellechasse (fils d'Edmond et de Maria Dion), détient un diplôme en art visuels de l'Université d'Ottawa et une maîtrise de l'U. de New-York. Ancien stagiaire de l'Atelier Hayter à Paris, il expose régulièrement dans la région d'Ottawa depuis 1975 et enseigne les arts visuels à l'école secondaire régionale de Hawkesbury en Ontario.

* Roland Asselin, champion en escrime

Un certain Roland (??) Asselin était membre de l'équipe olympique d'escrime en 1948 et le seul représentant du Canada dans cette discipline aux Jeux Olympiques de Melbourne en 1956. (Source: Canada at the Olympic Games 1956; Edited and Published by COA).

C'est Marie-Claude J-XI Asselin (fille d'Yvan et Jacqueline) qui, travaillant à la Maison Olympique Canadienne à Montréal, a fait cette découverte dans les archives. Avant de vous donner plus de détails sur sa carrière d'escrimeur dans un prochain bulletin, nous faisons appel aux membres de sa famille ou de l'Association pour nous indiquer les coordonnées de sa famille (père, mère, région d'origine etc). Nous savons qu'il est né le 18 mai 1917, il n'aurait donc aujourd'hui que 60 ans.



(Image-Média: Jean-Sébastien Béland)



ON GUARD

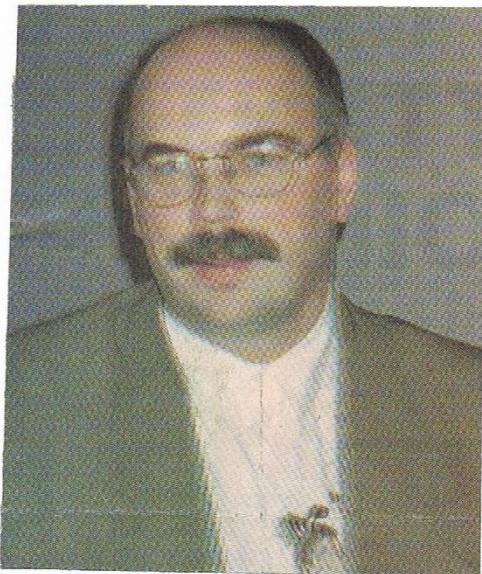
Roland Asselin, Canada's only entrant in Fencing.

* Les Asselin dans la toponymie au Québec

Léopoldine D-XI (fille de Armand et Alvine Asselin) de St-Tite-des-Caps, membre assidue de l'Association depuis les débuts, a lu avec grand intérêt la chronique du dernier bulletin sur les toponymes Asselin au Québec, et s'est trouvée étonnée de ne pas y voir dans cette liste la rue Asselin de St-Tite-des-Caps, ce qui l'a poussée à nous en informer. Il ne faut pas s'en surprendre car, bien souvent, les municipalités ou villes, en baptisant une rue, n'avisen pas automatiquement la Commission de Toponymie qui ne demande pas mieux que d'en être avisée. Ne tardez pas à le faire.

*Mario J-XI Asselin, personnalité du Mérite estrien

Son dévouement incessant pour sa communauté, il le tient, dit-il, de sa mère Pierrette Papillon, épouse de J. Morrill Asselin, elle qui a toujours donné et réservé encore de son temps bénévolement au profit de divers groupes. Voyons jusqu'où l'entraîne ce goût d'implication, d'après un reportage de Jean-François Gagnon paru dans le Journal La Tribune de Sherbrooke le 3 mars 1997.



«Dans les petites villes comme Coaticook, plus tu t'engages et t'impliques, plus la communauté te le rends et t'es reconnaissante.»

Mario Asselin sait de quoi il parle. Car son implication dans la communauté coaticookaise et sa région est notable depuis que l'homme, originaire de la région de Québec, a pris les rênes du Collège Rivier, institution privée de niveau secondaire ouverte aux garçons et filles, cinq ans plus tôt. Cela est maintenant reconnu d'emblée par sa récente nomination à la présidence du Forum socio-économique de la MRC de Coaticook.

Les grandes villes, dit-il, sont très impérinelles, tout au contraire des petits milieux, où l'on ressent la chaleur humaine des gens et leur sympathie à notre égard.

«J'ai été le premier surpris par cette demande qui m'a été adressée de présider le Forum, car il s'agit d'un gros dossier, mené par des intervenants de choix», confesse-t-il. Celui-ci est, toutefois, confiant de pouvoir contribuer au bon fonctionnement de la démarche entreprise par les nombreux intervenants régionaux, parmi lesquels on compte le maire de Coaticook, André Languin, et le préfet de la MRC, Michel Belzil.

L'essentiel de son travail sera donc de

canaliser les forces et le dynamisme de chacun tout en se montrant bon rassembleur. Il croit aussi que ce forum deviendra l'occasion de sortir des sentiers battus et d'innover en matière de développement économique régional.

De tous les combats

L'apport de Mario Asselin à sa commu-

du C.A. de la Chambre de commerce de Coaticook; sans compter sa présence, en 1994, au sein du comité environnemental de la MRC, à titre de représentant du secteur de l'éducation.

Ajoutons à ces faits d'armes l'idée et la création du Théâtre Rivier, pour lequel une ancienne chapelle du Collège Rivier a été complètement réaménagée en un théâtre, en mars 1995. Réalisation dont ce père de trois garçons se dit particulièrement heureux.

«Mon épouse Line et mes enfants restent, au fil des ans, compréhensifs et permisifs à mon égard. De plus, j'ai la chance de diriger une école secondaire où les "affaires se règlent" et avancent», mentionne-t-il pour expliquer, en partie, sa très grande implication dans son milieu.

L'ex-joueur des Cards seniors de Coaticook insiste d'ailleurs pour louanger le travail du personnel de son école: «Ils font du bon boulot et je suis fier d'eux.»

M. Asselin dit notamment avoir été grandement influencé par sa mère, qui ne manquait jamais de donner son temps bénévolement, au profit de divers groupes. À ses dires, encore maintenant, même plus âgée, elle continue de se dévouer auprès des siens et reste, de cette façon, un exemple pour son fils.

ÉDUCATION

nauté est évidente: on n'a qu'à jeter un oeil à sa feuille de route des dernières années pour s'en convaincre.

Ainsi, depuis le début des États généraux sur l'éducation, en 1995, il coordonne la mobilisation de l'Association régionale des collèges privés de l'Estrie en réponse aux réformes entreprises dans le système éducationnel québécois. «Je crois que c'est une des raisons majeures m'ayant fait connaître des intervenants locaux et du grand public», souligne le directeur d'école.

D'autre part, il siège comme représentant du tourisme à la table de concertation régionale où sont représentés 11 secteurs d'activités au total. De plus, il est membre

***André R-VIII Asselin, prêtre, naturaliste et éducateur**

Fils d'Achille et d'Éva Gagnon, pionniers de La Sarre en Abitibi, le chanoine André Asselin est aussi un naturaliste érudit et un éducateur hors pair. On lui doit, en Abitibi-Témiscamingue, de nombreuses découvertes en botanique. Il est l'initiateur du Camp-École Chicobi qui reçoit des étudiants stagiaires en botanique à qui il enseigne toujours.

Un de ses anciens élèves qui poursuit des études avancées sur les Ptéridophytes (fougères et plantes alliées), M. Pierre Martineau, lui rend aujourd'hui un hommage des plus concrets en baptisant son herbier, «Herbier André Asselin». M. Martineau offre à tous les intéressés de faire avec lui des échanges de spécimens en s'adressant à: Herbier André Asselin, 425 rang 6 ouest, Évain, Qc J0Z 1Y0. Télécopieur: 1-819-794-6525. Courrier électronique: lvmartineau@WWW.cyberabitibi.qc.ca

La réponse à cet appel d'échanges et de collaboration au complément de cet herbier serait un geste de reconnaissance et d'appui à l'œuvre d'André Asselin dans le domaine de la botanique. Nous encourageons ses adeptes.

HOMMAGE AUX PIONNIERS ASSELIN DE L'ÎLE-DU-GRAND-CALUMET LES 9 ET 10 AOÛT PROCHAINS

Jusqu'en 1991, l'origine de Hercule Asselin marié à Angélique Robillard et établis à l'île du Grand-Calumet vers 1842 demeurait énigmatique. Jusque-là, nous retrouvions les descendants de ce couple dans le volume *Les Asselin* dans les pages 309 à 322, parmi les mariages Asselin identifiés par la lettre fictive Z; ainsi en page 315, à Robillard Henriette, nous voyons son époux Hercule Z-I Asselin, il en est ainsi pour tous leurs descendants.

Comme vous avez pu le lire en page 6 du bulletin *Asselininformation* Vol 11 no 3 de juin 1991, nous savons maintenant que Hercule Asselin est né le 14 février 1817 à Masquinongé, de Michel R-IV Asselin et de Félicité Brisard-St-Germain; donc Hercule est un descendant de la 5e génération des ancêtres René R-I Ancelin et Marie Juin, ce qui signifie que tous les descendants d'Hercule et Henriette seront identifiés R, et en additionnant 4 au nombre de générations inscrit à chacun des descendants.

L'Association des Asselin et ses membres se réuniront dans cette magnifique région les 9 et 10 août prochains, où ils rendront un hommage particulier aux Asselin pionniers de l'Île-du-Grand-Calumet et à tous leurs descendants. Nous souhaitons les rencontrer en grand nombre pour cet événement unique qui donnera l'occasion de compléter leur histoire, avec évidemment la collaboration de chacun d'eux, car il faut bien se souvenir que depuis janvier 1994, nous n'avons plus accès aux actes de l'état civil survenus depuis 1900, et il appartient aux familles maintenant de tenir un Journal de famille pour consigner ces informations au fur et à mesure des événements afin de pouvoir nous les fournir.

Par la suite, un historique complet des Asselin de ces régions sera publié dès que complété, dans un prochain bulletin *Asselininformation*.

LES ASSELIN REPRÉSENTÉS AU CONGRÈS DE BOURGES, FRANCE

par Jacqueline Faucher-Asselin, m.g.a.

L'Association des Asselin et les associations de familles du Québec ont été représentées par la Fédération des familles-souches québécoises (FFSQ) au Congrès national français de généalogie tenu à Bourges du 8 au 11 mai 1997. Pour cet événement, le Québec était l'hôte d'honneur, ce qui explique la participation de plus de cent dix québécois parmi mille cent congressistes.

La Fédération y a tenu un kiosque d'informations et de documentation. C'est à titre de vice-présidente de la Fédération que j'ai été déléguée pour remplir cette mission et heureusement, je me suis assurée le support de mon époux Yvan Asselin pour accueillir et répondre aux questions de centaines de congressistes.

Pour l'occasion, la FFSQ a préparé quatre cartables réunissant un exemplaire des bulletins des associations dont *Asselinformation*, disponibles aux congressistes pour consultation: on y faisait la file, chacun cherchant son 'nom'. Avec la participation des associations de familles, la Fédération a de plus édité un numéro spécial de *La Souche* (Vol. 14 no 1) dans lequel on y trouve une présentation de la FFSQ, des extraits de bulletins d'associations, des fiches signalétiques des associations de familles, des ancêtres illustres ou des événements marquants et la liste des associations de familles. Cinq cents exemplaires de ce numéro spécial *La Souche* ont été distribués (coût 10\$).

Trois récentes publications de la FFSQ étaient offertes en vente au kiosque, soient:

- *Répertoire des rassemblements de familles* (10\$)
- *Répertoire des plaques commémoratives érigées* (10\$).
- *Répertoire des ouvrages généalogiques publiés par les associations* (15\$)

Nous croyons que les objectifs de cette mission au Congrès de Bourges ont été vraiment atteints: faire connaître les associations de famille du Québec et le rôle de leur Fédération des familles-souches québécoises dont elles sont solidaires. Je me permets de féliciter et remercier ici toute l'équipe de la FFSQ qui a réussi à publier ces quatre brochures à temps, d'une excellente qualité, et dans un si court délai, publications qui assurent une intéressante visibilité des associations de famille et de leur rayonnement à travers leurs réalisations.

Des dépliants de la FFSQ et d'autres fournis par des associations ont été remis aux intéressés. Pour les Asselin, j'ai pris le temps, avant de partir, de préparer un feuillet d'informations à quatre volets (format 8.5 x 11) sur les activités de l'Association des Asselin depuis sa fondation: historique, objectifs, bulletin *Asselinformation*, présentation des ancêtres, publications généalogiques, adhésion, liste des rassemblements et des plaques commémoratives et association-soeur en France.

Comme l'écrivait si bien le président de la FFSQ, M. Jean-Claude Caron, dans son récent communiqué aux présidents des associations de familles membres de la Fédération: «*La Fédération est maintenant présente en France.*

Vous êtes maintenant présents en France .»

DEUX FAMILLES INTIMEMENT LIÉES: ASSELIN ET LEBLOND

On ne peut raconter l'histoire des familles Asselin issues de l'ancêtre David D-I Asseline et Catherine Baudard sans raconter en même temps une partie de l'histoire des descendants de Nicolas Leblond marié à Marguerite Leclerc le 13 octobre 1663 au Château-Richer.

Au début, ils étaient simplement de bons voisins établis sur l'Île d'Orléans, les Asselin en 1666 sur la terre #23 des Terres de Sainte Famille, et les Leblond en 1658 sur la terre #24.

Dès la deuxième génération, des alliances par mariage en font beaucoup plus que des voisins et graduellement avec les alliances des générations qui suivirent, la terre ancestrale des Leblond passera majoritairement aux mains de descendants Asselin issus de mariages avec des Leblond.

La présente étude a été faite par Denis LEBLOND, fondateur de l'Association des familles Leblond qui nous a d'abord soumis son texte pour information, texte qui a ensuite été publié dans la revue généalogique *L'Ancêtre* de la Société de généalogie de Québec en décembre 1989, Vol.16, no 4 (p 133).

Ayant pris connaissance du contenu de cette étude, nous avons jugé bon de le rendre accessible aux familles Asselin en le publiant dans ce bulletin. Nous remercions l'auteur et les représentants de la Société de généalogie de Québec qui nous ont permis de publier cet intéressant texte historique de la terre ancestrale de Leblond devenue propriété des Asselin au bout d'à peine quatre générations.

Avant de reproduire ce texte, des précisions sur les mariages entre Asselin et Leblond vous permettront de mieux suivre les deux familles pour au moins trois générations:

L'ancêtre David D-I Asseline marié à Catherine Baudard a vu sa postérité assurée par un seul fils Pierre D-II Asseline qui a épousé en 1679, Louise Baucher de qui sont nés 7 enfants. Ces enfants sont vite devenus orphelins de père en 1694.

C'est ainsi que l'on voit la veuve de Pierre Asseline, Louise Baucher remarier en 1696, son voisin Nicolas Leblond II, le fils de Nicolas Leblond I. Ce couple Leblond-Baucher a eu 5 autres enfants qui ont donc été élevés sous le même toit et par la même mère Louise Baucher. Rappelons aussi que la deuxième épouse de l'ancêtre David D-I Asseline, Marie Houdan, a vécu aussi sous ce même toit avec les enfants Asselin et Leblond, jusqu'à son décès en novembre 1713.

Parmi les enfants Asselin-Baucher, un fils François D-III Asselin épousera en 1719 Marguerite Amaury veuve de Jean-Baptiste Leblond II qui est le frère de Nicolas Leblond II; ce qui revient à dire que ce fils de Louise Baucher (né de Pierre D-II Asseline) a épousé la femme de son beau-frère Jean-Baptiste Leblond. c'est ce même Jean-Baptiste Leblond qui a hérité de la terre paternelle #24 voisine de celle des Asselin, côté ouest.

Le couple François D-III Asselin-Marguerite Amaury a eu 7 enfants. Une partie de la terre des Leblond passera aux mains de deux de leurs enfants: François D-IV Asselin (marié à Dorothée Fouché et Marie Bilodeau) et Basile D-IV Asselin (marié à Marie-Anne Couture). Finalement, c'est ce François D-IV Asselin qui est devenu l'unique propriétaire de la terre des Leblond, en plus de celle de ses parents, la terre #23 de David D-I Asseline, contigüe à celle des Leblond, pour un total de cinq arpents et cinquante perches.

Voici donc ce texte de M. Denis Leblond qui a reconstitué l'histoire de cette terre ancestrale des Leblond jusqu'en 4e génération, à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

LA TERRE DE NICOLAS ET JEAN-BAPTISTE LEBLOND

par Denis Leblond

Dans un premier article intitulé «*L'ancêtre Nicolas Leblond et ses enfants*»¹, nous avions fait une étude succincte de l'établissement terrien de ce colon normand venu de Honfleur et de son épouse, Marguerite LECLERC, originaire de Dieppe. Un second article «*La vie de Martin Leblond*»², écrit par un bon cousin américain, nous raconte la vie de Martin, benjamin de Nicolas et de Marguerite. Ce présent article veut faire l'étude de cette terre qui a vu naître tous les enfants de la deuxième génération. Comme le voulait la coutume dans les débuts de la colonie, cette terre fut morcelée et partagée lors des héritages au décès du couple ancestral. Comme seulement un des enfants a continué à cultiver cette terre, il y a donc eu des ventes, achats et échanges afin de rassembler toutes les parts et portions des autres cohéritiers pour ainsi reconstituer le bien ancestral.

Faisons ici un portrait de la famille de Nicolas LEBLOND et de Marguerite LECLERC, qui se compose de dix enfants dont trois décédés au berceau: Catherine (1664-1758) mariée à Jean RIOU; Marie-Madeleine (1665-1722) mariée en 1686 à Nicolas LEROY; Nicolas (1667-1734) marié en 1696 à Louise BAUCHER, veuve de Pierre ASSELIN; Jean-Baptiste (1670-1719) marié en 1702 à Cécile ROCHERON, en 1703 à Thérèse LETOURNEAU et en 1711 à Marguerite AMAURY; Joseph (1672-1757) marié en 1706 à Catherine DROUIN; Marie (1674-1729) mariée en 1691 à Pierre MARTINEAU et Martin (1676-1760) marié en 1704 à Anne-Françoise BISSONNET, veuve de Joseph BONNEAU. C'est Jean-Baptiste qui mettra en valeur la terre paternelle.

Situons d'abord cette terre dans l'arrière-fief de Charny-Lirec, paroisse de la Sainte-Famille, correspondant au #145 du Terrier du Saint-Laurent³ et au #24 des Terres de Sainte-Famille⁴ et répondant aux numéros cadastraux actuels 80, 81A, 81, partie de 82 à 88. Initialement concédée par Charles de LAUZON-CHARNY à Louis COTE le 2 avril 1656⁵, elle est acquise par Nicolas LEBLOND le 25 mars 1658⁶ pour la somme de deux cents livres tournois. La terre mesure trois arpents de front sur le fleuve et de profondeur jusqu'à «*la route qui coupera de pointe en pointe l'Isle d'orleans*», avec une superficie de deux cent sept arpents. Elle est assujettie à une rente annuelle de vingt sols ou une livre par arpent de front et à

douze deniers de cens également pour chaque arpent de front, payables à la Saint-Rémy (octobre). Déjà en 1667, il y avait trente arpents de terre en labour, ce qui équivalait à une certaine «richesse» pour l'époque; en 1725, on y trouvait soixante arpents de terre labourable.

Du côté nord-est, il y eut comme voisins Maurice ARRIVE (1656), David ASSELIN (1666), Pierre ASSELIN (1687), les héritiers de Pierre ASSELIN (1709) et François ASSELIN (1725). Au sud-ouest, les voisins furent François GUYON (1666 et 1667) et Gervais GUYON (1709 et 1725)⁴. Cette terre était située à vingt-deux arpents, trois quarts de mille environ, de l'église de la Sainte-Famille.

Comme nous le savons déjà, Nicolas LEBLOND est décédé à «*l'Hostel Dieu de Quebec en l'annee 1677 environ au commencement du mois de septembre*». Ceci nous est connu par l'inventaire de ses biens, en communauté avec Marguerite LECLERC, dressé le 23 février 1679⁷. Marguerite venait de se remarier le 8 septembre précédent avec Jean RABOUIIN qui semble avoir déménagé ses pénates à Sainte-Famille, possédant lui-même une terre et habitation dans la paroisse Saint-Pierre. De 1681 à 1685, la famille, du moins Jean, Marguerite et les plus jeunes enfants LEBLOND et RABOUIIN, semble vivre à Saint-Pierre, pour enfin revenir sur la terre de Sainte-Famille en 1686. De ce second mariage, Marguerite LECLERC aura trois enfants: Marguerite (1679- ?) mariée en 1700 à Noël LEROY, Jean-Baptiste (1681-1698) et Jeanne (1683-1750) mariée en 1703 à Etienne CORRIVEAU.

Il faut noter aussi que Marguerite LECLERC, au nom de sa fille aînée Catherine, avait signé un contrat de mariage le 7 mars 1678⁸ par lequel son gendre, Jean RIOU, s'était engagé à entretenir la terre pour quatre ans, engagement qui fut résilié selon les conditions prévues, car le jeune couple se retrouve à Saint-François I.O. en février 1679, voisin de l'oncle Vincent CHRETIEN et de la tante Anne LECLERC, soeur de Marguerite, sur une terre acquise et probablement donnée à Jean RIOU le 23 février 1679, même jour que celui de l'inventaire de Nicolas LEBLOND.

Il y eut donc un partage de la terre, cet acte demeurant introuvable. Marguerite LECLERC reste propriétaire d'un arpent et demi de terre de front, c'est-à-dire quinze perches, et les sept enfants mineurs possèdent l'autre arpent et demi, soit deux perches, deux pieds et demi chacun.

Le 29 septembre 1692⁹, un accord survient entre les enfants héritiers et le couple RABOUIIN-LECLERC pour bailer leur terre et habitation pour une période de neuf ans.

Le premier partage se complète après le décès de Marguerite LECLERC, sa sépulture ayant eu lieu à Sainte-Famille le 24 janvier 1705. A ce moment, neuf héritiers peuvent prétendre à la succession: les sept enfants LEBLOND et les deux filles RABOUIIN. Pour comprendre plus aisément toutes les transactions qui suivent, veuillez vous reporter au Tableau I.

PREMIER PARTAGE

3 août 1693 - Vente par Marie-Madeleine LEBLOND et Nicolas LEROY à Catherine LEBLOND et Jean RIOU (portion 2)⁹

Ce contrat de vente est écrit par le notaire Louis CHAMBALON à Québec et comporte une ratification par M.-Madeleine LEBLOND en date du 13 octobre 1693. L'objet de vente est «*La septiesme partie en la moisié d'une terre et habitation size et sittuée en la paroisse de la Sainte famille*». Cette terre mesure trois arpents, bornée d'un côté par celle de Claude GUYON et, de l'autre côté, par celle de Pierre ASSELIN. En plus du coût de la vente, au montant de trois cents livres, l'acquéreur sera responsable des cens et rentes au prorata du total.

14 mars 1697 - Vente par Catherine LEBLOND et Jean RIOU à Jean LEBLOND (portion 1 et 2)¹⁰

Jean RIOU et Catherine LEBLOND, demeurant depuis un an à la Seigneurie des Trois-Pistoles, profitent d'un voyage dans la région de Québec pour se départir de leurs possessions à l'Ile d'Orléans. Ils avaient échangé le 15 mars 1696⁹ une terre de trois arpents à Saint-François contre la Seigneurie des Trois-Pistoles. Ils possédaient également une autre terre de trois arpents à Saint-François ainsi que deux parts d'héritage provenant de décès de Nicolas LEBLOND dont la portion 2 achetée le 3 août 1693. Le même jour, chez le notaire Charles RAGEOT à Québec, ils vendent la terre de Saint-François à leur soeur et à leur beau-frère, Marie LEBOND et Pierre MARTINEAU ainsi que les portions 1 et 2 à Jean LEBLOND, consistant en «*deux parts de la septiesme partie en lad. moitié d'habitation*». Le coût est de quatre cent cinquante livres qui ont déjà été payées par Jean-Baptiste LEBLOND.

29 mars 1702 - Vente par Marie LEBLOND et Pierre MARTINEAU à Jean-Baptiste LEBLOND (portion 6)¹⁰

Marie LEBLOND et son époux Pierre MARTINEAU ainsi que Jean-Baptiste LEBLOND se rendent à nouveau chez le notaire Charles RAGEOT à Québec. Ils viennent confirmer la vente de «*la quatorziesme partie*» d'une terre échue à Marie LEBLOND par le décès de son père. Jean-Baptiste leur avait déjà payé la somme de deux cents livres «*En argent monnoye et monnoye de cartes ayant cours en ce pays*».

30 septembre 1904 - Vente par Martin et Nicolas LEBLOND à Jean LEBLOND (portions 3 et 7)¹¹

En cette fin de septembre 1704, Nicolas, Martin et Jean-Baptiste LEBLOND se donnent rendez-vous à Québec chez le notaire Jacques BARBEL. Nicolas (fils) demeure à Sainte-Famille, le deuxième voisin de Jean-Baptiste au nord-est. La terre entre les deux frères appartient aux héritiers de Pierre ASSELIN dont la veuve, Louise BAUCHER, a épousé Nicolas en 1696. Quant à Martin, il est dit demeurant «*ala coste et seigneurye de ladurantaye*». Nicolas et Martin sont héritiers pour «*chacun un septé dans La moitié d'une habitaon*» leur appartenant à

la suite du décès de leur père. Jean-Baptiste a précédemment payé cinq cents livres dont trois cents livres à Nicolas et deux cents livres à Martin.

28 septembre 1706 - Echange entre Nicolas DROUIN et Marie LOIGNON et Joseph LEBLOND (portions 5 et 12)⁹ et

5 octobre 1706 - Vente par Nicolas DROUIN à Jean-Baptiste LEBLOND (portions 5 et 12)¹²

Un échange de terres se paraphe chez le notaire Louis CHAMBALON à Québec. Joseph LEBLOND profite de cet échange pour acquérir une terre de trois arpents et trois perches (terre #17b) à Sainte-Famille⁴. L'échange avec donation et vente se fait avec son futur beau-père. Joseph LEBLOND cède quatre perches et deux pieds (cinq pieds en réalité) tandis que Nicolas DROUIN cède l'équivalent de quatre perches et deux pieds, dote sa fille Catherine de dix perches et cinq pieds en considération du futur mariage et vend dix-huit perches, pour un total de trois arpents et trois perches.

Une semaine plus tard, Nicolas DROUIN vend la septième partie d'une terre de trois arpents et des bâtiments ci-dessus construits à Jean-Baptiste LEBLOND, frère de son futur gendre Joseph LEBLOND. Cette vente est faite sous la plume du notaire Etienne JACOB, dans la maison de Jean-Baptiste LEBLOND. La transaction est faite au coût de cinq cents livres et à condition que le mariage prévu entre Joseph LEBLOND et Catherine DROUIN ait lieu.

27 octobre 1707 - Echange entre Marie-Madeleine LEBLOND et Nicolas LEROY et Jean-Baptiste LEBLOND (portion 9)⁹

A cette date, Jean-Baptiste, qui vit sur le bien paternel avec sa seconde épouse Thérèse LETOURNEAU, se déplace à nouveau chez le notaire CHAMBALON pour y rencontrer sa soeur Marie-Madeleine et son beau-frère Nicolas LEROY. La transaction consiste en un échange de terres par lequel Jean-Baptiste acquiert «*La sept^e partie en la moisié dune terre et habitation*» ayant comme voisins Gervais GUYON et les héritiers de Pierre ASSELIN. On y apprend que les cens et rentes sont de cinq livres et trois sols au total.

En échange, Jean-Baptiste LEBLOND cède à Nicolas LEROY et à Marie-Madeleine LEBLOND une terre de trois arpents sur quarante arpents de profondeur située dans la seigneurie de Ladurantaye (Saint-Vallier), qu'il avait acquise de René FAVREAU le 14 mars 1698¹⁰ pour la somme de trois cent quarante livres. Le même jour, Nicolas LEROY et son épouse font donation⁹ de cette terre à leur fils Etienne LEROY âgé de dix-sept ans. Il y a quatre ou cinq arpents de terre en valeur (à la pioche) et une petite maison de quinze pieds sur treize. Les voisins sont René COCHON et Alexandre ALLAIRE.

7 novembre 1708 - Vente par Nicolas LEBLOND à Jean LEBLOND (portion 10)¹¹

Autre voyage à Québec mais cette fois chez le notaire Jacques BARBEL où sont présents Nicolas et Jean-Baptiste LEBLOND pour officialiser la vente d'une part dans «*La moittié dans habitaon scise et scituee en lad. Isle et comte St Laurans*». Nicolas vend donc à son frère sa part d'héritage lui étant échue par le décès de

leur mère Marguerite LECLERC. Les voisins sont Gervais GUYON et les héritiers de Pierre ASSELIN. Jean-Baptiste a déjà payé la somme de trois cents livres à Nicolas, ce dernier s'obligeant à donner ces trois cents livres à François FRICHET à qui il doit encore trois cent quatre-vingt-deux livres à la suite de l'achat de sa terre à l'Île d'Orléans.

14 mars 1709 - Vente par Marie LEBLOND et Pierre MARTINEAU à Jean LEBLOND (portion 13)¹²

En cette journée de tournée du notaire Etienne JACOB sur l'Île d'Orléans, Jean-Baptiste LEBLOND invite sa soeur Marie et son époux Pierre MARTINEAU dans sa maison de Sainte-Famille. Ces derniers vivent à Saint-François à la limite est de Sainte-Famille. Le notaire rédige un contrat de vente par lequel Jean LEBLOND fait l'acquisition de «*deux perches et deux pieds et demy de terre de largeur*», provenant «*d'une partie de quinze perches de terre de largeur, appartenant a la ditte marguerite nicolas leblond*». Le prix de la vente est de trois cents livres dont cent livres sont payées en présence du notaire «*en monoye de cartes*». De plus ce contrat nous fait connaître l'obligation pour Jean-Baptiste LEBLOND d'*«estre tenu Envers les heritiers du defunct Jean Rabouin second mary de laditte marguerite leclerc»*. Nous verrons plus loin que Jean-Baptiste a dû acheter «les prétentions» à l'héritage de Marguerite LECLERC à Marguerite et Jeanne RABOUI, ses demi-soeurs.

27 juillet 1709 - Vente par Martin LEBLOND à Jean LEBLOND (portion 14)¹²

Au cours de l'été 1709, Martin et Jean-Baptiste traversent le bras nord du fleuve Saint-Laurent et se rendent chez le notaire Etienne JACOB à Beaupré. Ils s'en vont transiger la vente de «*deux perches et deux pieds et demy ou Environ de terre de largeur scituée en laditte paroisse de ste familie*», héritage transmis à Martin par le décès de sa mère à qui appartenait un arpent et demi «*pour son droict de communauté avec ledit defunct nicolas leblond*». Le coût de la vente est de deux cent quatre-vingt-dix livres dont cent cinquante ont déjà été payées par Jean-Baptiste à Martin LEBLOND.

25 juin 1718 - Vente par Marguerite RABOUI et Noël LEROY, Jeanne RABOUI et Etienne CORRIVEAU à Jean LEBLOND (portions 15 et 16)¹³

Au début de l'été 1718, Jean-Baptiste se retrouve en la seigneurie de Ladurantaye, paroisse Saint-Jacques et Saint-Philippe (devenue par la suite Saint-Vallier), dans la maison de son beau-frère Etienne CORRIVEAU, époux de Jeanne RABOUI, sa demi-soeur. Sont aussi présents son autre demi-soeur, Marguerite RABOUI, épouse de Noël LEROY, ainsi que Joseph VOYER, curé, et Louis-Joseph MOREL, seigneur du lieu. Jeanne et Marguerite vendent à Jean LEBLOND «*toutes les pretensions que led. leroy et led. corivaux a cause de leurs femmes pensent avoir et pretendre dans les successions de defunt Jean rabouin et marguerite leclerc*». Jean-Baptiste paie comptant à chacun la somme de cent quarante livres «*en cartes monois ayant cours dans le pais*».

Date indéterminée - Vente des RIOUX à François et Basile ASSELIN (portion 8)¹⁴

Après le décès de François ASSELIN (père), second mari de Marguerite AMAURY, veuve de Jean-Baptiste LEBLOND, lors du partage de la terre fait le 28 octobre 1762, nous apprenons que cette portion d'héritage de Catherine LEBLOND a été vendue à François et Basile ASSELIN, enfants de François et de Marguerite AMAURY. Nous y reviendrons plus loin.

Héritage de Jean-Baptiste LEBLOND (portion 4 et 11)

Ces deux portions de terre de deux perches et deux pieds et demi chacune correspondent aux parts d'héritage appartenant à Jean-Baptiste LEBLOND par suite des décès de son père Nicolas LEBLOND en 1677 et de sa mère Marguerite LECLERC en 1705.

La suite de ce texte paraîtra dans le prochain *Asselininformation*. Nos remerciements à l'auteur Denis Leblond et à la Société de généalogie de Québec de nous avoir accordé la permission de reproduire ce texte.

POT-POURRI GÉNÉALOGIQUE

par: Jacqueline Faucher-Asselin

Avis: N'ayant pu identifier la filiation des personnes dont le nom est précédé d'une astérisque (*), nous donnons toute l'information contenue dans les avis de décès, car nous comptons sur votre collaboration pour nous aider à obtenir les informations manquantes, advenant le cas où vous connaissiez ces personnes ou leurs parents ou amis. Merci de votre collaboration.

Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique, les sections contenant leurs renseignements personnels ont été retirées de la version électronique de cette publication.

Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique, les sections contenant leurs renseignements personnels ont été retirées de la version électronique de cette publication.

Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique, les sections contenant leurs renseignements personnels ont été retirées de la version électronique de cette publication.

Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique, les sections contenant leurs renseignements personnels ont été retirées de la version électronique de cette publication.

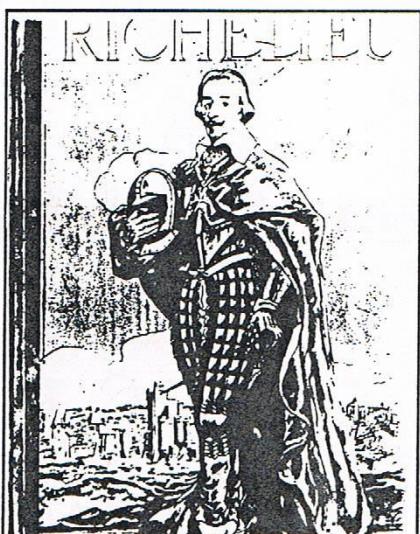
Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique, les sections contenant leurs renseignements personnels ont été retirées de la version électronique de cette publication.

Sources: Nécrologie du journal *Le Soleil* et *La Tribune*, *Banque de données généalogiques de la Société de généalogie de Québec* et volume *Les Asselin*. Merci aussi à ceux qui ont collaboré à cette chronique: François, Georges et Mario Asselin, Lucienne et David Asselin, Georgette Bergeron-Asselin, Nicole Labrie-Asselin, Andrée Lemay-Doucet, Gisèle Langlois-Martel et Louise Pelland-Collin.

Extrait du bulletin de l'Association des Ancelin et Asselin de France, *Le Fil d'Ariane*, vol. no 11, avril 1996

Jean ASSELIN et la Famille de RICHELIEU



LORS D'UNE VISITE au musée de RICHELIEU (Indre-et-Loire) notre sympathique adhérente madame JUQUOIS-ASSELIN a relevé l'article suivant :

“La haute et puissante dame de La Porte, dame de Richelieu, a fait don à Jean ASSELIN demeurant à BRAYE, d'une maison située dans cette paroisse, à charge pour lui de payer chaque année, le jour de la St-Michel, une rente noble foncière et féodalle, sous forme de boisseaux d'avoine et de volailles.”

Richelieu est alors âgé de 23 ans, il est au début de son ascension politique.

P.S.

BRAYE (Braye-sous-Faye actuellement) est une petite commune située à 4 km de RICHELIEU, où on suppose serait né Armand DUPLESSIS, cardinal de RICHELIEU.

Ce titre de rente est signé par Suzanne de la Porte, mère de RICHELIEU, en 1608. (Archives départementales d'Indre-et-Loire H 699).

SOUVENIRS

	<u>Membre</u>	<u>Non-membre</u>	<u>Total</u>
ARMOIRIES: <u>ASSELIN</u> , <u>ANCELIN</u> , @ BULLETIN "ASSELINformation"	\$2,00	\$3,00/unité	\$_____
à l'unité (poste incluse): \$2,00		\$4,00/unité	\$_____
		TOTAL:	\$_____

NOM: _____
 ADRESSE: _____ No. Membre ()

NOTE: Faire le chèque à "ASSOCIATION DES ASSELIN INC."

VOLUME 'LES ASSELIN', BROCHURES ET JOURNAL DE FAMILLE

	<u>Membre</u>	<u>Non-membre</u>	<u>Total</u>
VOLUME "LES ASSELIN":	— @ \$60,00	\$70,00/unité	\$_____
BROCHURE NO 1 (La mère aux cinq noms):	— @ \$ 8,00	\$10,00/unité	\$_____
BROCHURE NO 2 (Les Asselin au Saguenay-Lac-St-Jean):	— @ \$ 8,00	\$10,00/unité	\$_____
JOURNAL DE FAMILLE:	— @ \$ 7,00	\$ 7,00/unité	\$_____
		TOTAL:	\$_____

NOM: _____
 ADRESSE: _____ No. Membre ()

NOTE: 1- Faire le chèque à "JACQUELINE F. ASSELIN" (frais de poste inclus)
 2- Pour les résidants aux U.S.A., même prix mais en dollars U.S.

JE DEVIENS MEMBRE JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1997

JE RENOUVELLE POUR L'ANNEE 1996-97 (NO DE MEMBRE: _____)

NOM: _____ TEL() _____

ADRESSE: _____

Nom de fille de votre mère: _____ CODE POSTAL: _____

COTISATION: MEMBRE A VIE: \$150,00
 MEMBRE INDIVIDUEL OU FAMILIAL: \$20,00 PAR ANNEE

CI-INCLUS UN CHEQUE POUR LE MONTANT TOTAL DE : \$_____

NOM DU CONJOINT: _____ Né en 19_____

NOM DES ENFANTS _____ Né en 19
 DE MOINS DE 18 ANS: _____ Né en 19

_____ Né en 19

NOTE: La cotisation donne droit au bulletin ASSELINformation.
 Adressez à: ASSOCIATION DES ASSELIN INC., C.P. 6700, SILLERY, QC G1T 2W2

Veuillez livrer ce bulletin à:

Société Canadienne des Postes
Envois de publications canadiennes
Contrat no 94676
Bulletin de l'Association des Asselin Inc.
Edité par:
La Fédération des
Familles-souches
québécoises inc.
C.P. 6700, Sillery, Qc
Canada
G1T 2W2

Port de retour garanti

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

L'équipe du secrétariat vous invite à lui faire parvenir votre nouvelle adresse et code postal si vous deviez déménager. Veuillez aussi indiquer votre ancienne adresse et votre numéro de membre afin d'éviter toute erreur.

MERCI DE VOTRE COOPÉRATION

PRÉ-ENREGISTREMENT

SAMEDI 9 AOÛT ET DIMANCHE 10 AOÛT 1997

NOM _____ MEMBRE NO: _____

ADRESSE _____

NOM DE FILLE DE VOTRE MÈRE _____

_____ SOUPER DU SAMEDI	à 30,00\$:	_____ \$
_____ après le 1 ^{er} août 1997	5,00\$ de plus	_____ \$
_____ BRUNCH DU DIMANCHE	à 7,00\$:	_____ \$

MONTANT DU CHÈQUE CI-JOINT: _____ \$

Retourner ce coupon-réponse avec votre chèque à:
ASSOCIATION DES ASSELIN INC., C.P. 6700, Sillery Qc G1T 2W2
AVANT LE 1^{er} AOÛT 1997